

# Appel à projets – Faculté des Sciences 2024

## Co-financement des Colloques et Conférences Scientifiques

La Faculté des Sciences souhaite soutenir les initiatives d'animation scientifique et de structuration de la recherche, via le co-financement de colloques et conférences scientifiques. Cette année, les deux appels *Colloques et Événements Scientifiques* et *Conférences dans le cadre des GDR* sont groupés en un appel unique : **Co-financement des colloques et conférences scientifiques 2024**, pour lequel les événements organisés dans le cadre de GDR ou autre groupement de recherche sont éligibles.

À titre d'information, en 2023, une somme moyenne de 1000 € par journée de colloque était allouée (à ajuster en fonction du nombre de participants, programme, lieu, co-financements etc...), avec des financements allant de 500 à 4000 €.

Après examen par le bureau de la Commission Recherche, les demandes feront l'objet d'un arbitrage par la Commission Recherche de la Faculté des Sciences.

Chaque demande doit être visée par le-la directeur-riche de l'unité et adressée par email à Émilie BOUTIN ([emilie.boutin@u-paris.fr](mailto:emilie.boutin@u-paris.fr)) au plus tard le 30 octobre 2023.

### ÉLIGIBILITÉ

- L'évènement doit avoir lieu sur l'un des sites d'Université Paris Cité ou en région parisienne, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024 ;
- Être organisé par un membre d'une unité de recherche dont Université Paris Cité est tutelle au sein de la Faculté des Sciences ;
- Les dépenses liées aux projets seront éligibles en 2024 et non reportables ;
- Tous les supports de la communication de l'évènement devront mentionner « Faculté des Sciences, Université Paris Cité » et faire figurer le logo d'UPCité et de la Faculté des Sciences ;
- Le budget moyen financé est de 1 000€ par journée ;

### DEMANDE DE SOUTIEN

Le dossier sera constitué des éléments suivants : une fiche de présentation synthétique (2 pages maximum) et la fiche budget, rassemblés dans un document unique.